

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

SOMMAIRE :—Poésie Canadienne.—Portraits et Souvenirs Contemporains.—Eloquence de la chaire au XIXe siècle.—Essai sur la Littérature en Canada.—Discours prononcé devant l'Institut Canadien.—Article d'Education.—Lois des Chemins et de la Milice.—Histoire de la semaine.

POÉSIE.

Salut aux Exilés.

Salut, enfans du sol, venus d'une autre plage !
Après six ans d'exil, foulez votre rivage.
Nos yeux ont bien longtems regardé vers les mers...
Vers la rive lointaine où vous portiez des fers ;
Hélas ! et bien longtems, sourd à notre prière,
Le ciel nous prolongea dans une attente amère !
Mais enfin vous voilà ! Canada, mon pays,
Souris à ce retour, tes vœux sont accomplis :
Tu revois dans ton sein plus d'un fils qui t'adore...
Frères, concitoyens, nous nous voyons encore...
Hier, nous gémissions sur nos communs destins,
Et l'un l'autre aujourd'hui nous nous serrons les mains.
Moments délicieux ! ô transports pleins de charmes !
Il n'est point de bonheur préférable à nos larmes,
Et la lyre s'échappe en chantant ce retour :
Car, la troupe des saints, dans l'éternel séjour,
N'a pas plus de douceur que la vicille chaumière
Qui vient de retrouver son gardien et son père.

Avance, chère épouse, embrasser ton époux ;
Mêle tes pleurs aux siens, votre sort est si doux...
Avance aussi vers lui, petite créature ;
Tu ne reconnais plus sa voix ni sa figure,
Mais lui, ton tendre père, a conservé tes traits,
Folâtre, jeune enfant, plus joyeux que jamais :
Tu voulais savoir de ta mère
Où vivait l'auteur de tes jours,
Le voilà revenu de la terre étrangère
Avec vous désormais il va rester toujours.
Ecoute sa voix paternelle,
Soulage-le dans ses vieux ans,
Malheur, malheur à toi, si ta main criminelle
Lui refusait du pain sur ses jours vieillissans !
Un père qui revoit changer ses destinées,
Après que l'infortune a troublé ses années,
Reste sacré pour ses enfans.

Amis, qu'avez-vous fait dans vos prisons affreuses ?
D'un zèle trop ardent victimes malheureuses,
Dites-nous quels tourmens vous avez dû souffrir.
Ah ! vivre là, sans doute, est plus dur que mourir !
Quels pensers pouvaient donc ranimer vos courages ?
" Quels pensers ? nous pensions à revoir nos rivages."
" Et tristement assis dans ces horribles lieux,
" Nos yeux à chaque instant se levaient vers les cieux,
" Et nos cœurs soupiraient après la délivrance.
" Que de momens passés au seuil de la souffrance !
" Le Temps pesait sur nous avec un bras de fer ;
" De notre Canada le souvenir amer
" Se retraçait sans cesse à notre âme attendrie.
" Oh ! oui, combien de fois notre aimable patrie,
" Après avoir charmé nos rêves du sommeil,
" Nous faisait soupirer à l'heure du réveil !
" Ah ! loin de la patrie il n'est point d'existence !
" Le soleil n'y luit point, tout garde le silence ;
" Ni les beautés du ciel, ni les beautés des champs,
" Ni la brise du soir, ni l'aspect du printemps,
" Les arbres, les oiseaux, les ruisseaux, la verdure,
" Rien n'y charme le cœur, muette est la nature.

" Heureux alors, heureux de trouver un ami
" Pour épancher sa peine et calmer son ennui.
" Deux de nos compagnons ont fini leur carrière ;
" Là, nous avons reçu leur volonté dernière ;
" Leurs femmes, leurs enfans ne les reverront plus
" Que dans une autre vie, au séjour des élus ;
" Ils sont morts, l'œil tourné vers le lieu de leurs pères...
" D'autres viendront tantôt saluer leurs chaumières.
" Nous, grâces aux bienfaits d'un enfant d'Albion,
" D'un homme protecteur de notre nation
" Nous foulons aujourd'hui la terre d'espérance :
" Béni sois-tu, Roebuck, pour tant de bienveillance !
" Mais toi dont les malheurs nous ont fait malheureux,
" Toi qui nous fus toujours si chère,
" Toi qui fais l'objet de nos vœux,
" Chère patrie enfin... séjour de nos aïeux,
" Le Temps a-t-il changé ton existence amère ?
" Ou ton bonheur toujours ne fut-il qu'éphémère ?"

Amis, faut-il déjà troubler votre retour ?
Faut-il vous raconter des scènes lamentables ?
Et vous couvrir de deuil pendant un si beau jour ?
Non, laissons du pays les fastes déplorables ;
Sous la voûte des cieux chaque peuple a son tour.
Nos fils auront peut-être un avenir prospère,
Placés au bout de l'univers,
Quand le Bonheur aura couru toute la terre,
Peut-être il entrera dans nos vastes déserts.
Alors les citoyens pervers
Ne s'arracheront plus la vie,
Le sang ne teindra plus le sol de la patrie ;
De la concorde alors nous verrons les bienfaits,
Nos murs n'entendront plus retentir les orages.
Oh ! qu'il vienne ce jour, où l'ange de la paix
Volera sur nos bords reposer pour jamais,
Où la laine et l'aigreur fuiront de nos rivages,
Où l'oiseau sur l'ormeau chantera plus joyeux,
Où tout s'embellira dans nos paisibles lieux !
Que l'olivier tranquille, après un hiver sombre,
Se hâte de fleurir pour nous prêter son ombre !
Que son heureux feuillage ombrage nos coteaux !
Qu'il fleurisse aux cités, qu'il fleurisse aux hameneux !
Près du chaume indigent, dans le jardin superbe,
Et bientôt quand Pomone aura reverdi l'herbe,
Que Dieu nous voie ensemble, une branche à la main,
Le bénir, et chanter tous le même refrain !

Encore un coup, salut au retour de nos frères !
Salut, en terminant, au nom de mon pays !
Bonheur à ceux qui sont aux rives étrangères !
Regrets aux malheureux que la mort a ravés !
Larmes à leurs cercueils et paix à leurs familles !
A vous, santé, plaisir, au sein de vos foyers,
Braves concitoyens, vivez, dormez tranquilles
A l'abri de l'orage, à l'abri des dangers.
Malgré les noirs frimas qui couvrent nos montagnes
Et la neige et le froid blanchissant nos campagnes,
Les bords du Saint-Laurent seront plus enchanteurs
Que le pays d'exil où vous versiez des pleurs.

Foyer commun de la patrie,
Regarde autour de toi, vois assis, dans ce jour,
Ces heureux citoyens dont la voix réunie
A leur pays natal chante un hymne d'amour.
Retire-toi d'ici, discorde ténébreuse,
Assez longtems ton fiel empoisonna nos jours ;
Mais accours, toi, plutôt, ô paix délicieuse,
Viens unir tous les cœurs, les unir pour toujours.

A. G. LAJOIE.

Montréal, 21 janvier, 1845.

Le Retour à la patrie d'un grand nombre de ses enfans envoyés dans la terre d'exil, dans des jours de malheurs, ne pouvait inspirer de plus beaux vers que ceux que nous adressés à ce sujet notre jeune compatriote M. A. G. LAJOIE. Nous félicitons notre jeune ami sur cette nouvelle preuve de son talent. Sa poésie est harmonieuse et facile, simple et par là même plus heureuse. Il doit cultiver cette belle langue qu'il parle déjà si bien ; il le doit à son pays, il le doit à lui-même.

Les Exilés sont arrivés.

Ces mots ont déjà retenti d'un bout de la Province à l'autre, et partout on n'entend que des voix de sympathies, des souhaits de bonheur pour nos malheureux frères qui ont pris une si grande part dans les infortunes de la patrie. Nous joignons nos vives sympathies à celles de nos compatriotes ; amitié, amour, bonheur, quo tout pour eux soit retrouvé dans la terre natale !

" Il s'en allait errant sur la terre. Que Dieu guide le pauvre exilé ?

" J'ai passé à travers les peuples, et ils m'ont regardé, et je les ai regardés, et nous ne nous sommes point reconnus. L'exilé partout est seul.

" Lorsque je voyais, au déclin du jour, s'élever du creux d'un vallon la fumée de quelque chaumière, je me disais : Heureux celui qui retrouve le soir le foyer domestique, et s'y assied au milieu des siens. L'exilé partout est seul.

" Où vont ces nuages que chasse la tempête ? Elle me chasse comme eux, et qu'importe où ? L'exilé partout est seul.

" Ces arbres sont beaux, ces fleurs sont belles ; mais ce ne sont point les fleurs ni les arbres de mon pays : ils ne me disent rien. L'exilé partout est seul.

" Ce ruisseau coule mollement dans la plaine ; mais son murmure n'est pas celui qu'entendit mon enfance ; il ne rappelle à mon âme aucun souvenir. L'exilé partout est seul.

" Ces chants sont doux, mais les tristesses et les joies qu'ils réveillent ne sont ni mes tristesses ni mes joies. L'exilé partout est seul.

" On m'a demandé : Pourquoi pleurez-vous ? Et quand je l'ai dit, nul n'a pleuré, parce qu'on ne me comprenait point. L'exilé partout est seul.

" J'ai vu des vieillards entourés d'enfants, comme l'olivier de ses rejetons ; mais aucun de ces vieillards ne m'appelait son fils, aucun de ces enfans ne m'appelaient son frère. L'exilé partout est seul.

" J'ai vu des jeunes filles sourire, d'un sourire aussi pur que la brise du matin, à celui que leur amour s'était choisi pour époux ; mais pas une ne m'a souri. L'exilé partout est seule.

" J'ai vu des jeunes hommes, poitrine contre poitrine, s'étreindre comme s'ils avaient voulu de deux vies n'en faire qu'une vie ; mais pas un ne m'a serré la main. L'exilé partout est seul.

" Il n'y a d'amis, d'épouses, de pères et de frères que dans la patrie. L'exilé partout est seul.

" Pauvre exilé ! cesse de gémir ; tous sont bannis comme toi ; tous voient passer et s'évanouir pères, frères, épouses, amis.

" La patrie n'est point ici-bas ; l'homme vainement l'y cherche ; ce qu'il prend pour elle n'est qu'un gîte d'une nuit.

" Il s'en va errant sur la terre. Que Dieu guide le pauvre exilé !"

F. DE LA MENNAIS.

PORTRAITS ET SOUVENIRS CONTEMPORAINS,

PAR BENJAMIN CONSTANT.

Mme RECAMIER, LA HARPE, Mme de STAËL,
ET M. NECKER.

Parmi les femmes de notre époque que des avantages de figure, d'esprit ou de caractère ont rendues célèbres, il en est une que je veux peindre. Sa beauté l'a d'abord fait admirer, son âme s'est ensuite fait connaître, et son âme a paru encore supérieure à sa beauté. L'habitude de la société a fourni à son esprit le moyen de se déployer, et son esprit n'est resté au dessous ni de sa beauté ni de son âme.

A peine âgée de treize ans, mariée à un homme qui, occupé d'affaires immenses, ne pouvait guider son extrême jeunesse, elle se trouva presque entièrement livrée à elle-même dans un pays qui était encore un chaos.

Toutes les sociétés étaient mêlées, tous les rangs étaient confondus ; les familles anciennes étaient détruites, les nouvelles fortunes précieuses ; les lois qui avaient régi le passé n'existaient plus ; les lois qui devaient régir le présent n'étaient basées sur aucune habitude ; l'opinion, qui remplace les lois, n'avait plus de centre ; personne ne croyait à soi ni aux autres ; les individus des classes élevées n'échappaient à la persécution qu'en se perdant dans les classes parvenues. Celles-ci, qui sentaient que tout ce qui les avait précédées était en opposition avec elles, prenaient pour autant d'ennemis la religion, les mœurs, les souvenirs, et même les convenances. La morale ne commandait plus l'estime ; la puissance était séparée de la considération.

Plusieurs femmes de la même époque ont rempli l'Europe de leurs diverses célébrités. La plupart ont payé le tribut à leur siècle, les unes par des amours sans délicatesse, les autres par de coupables condescendances envers les tyrannies successives.

Celle que je peins fut échapper à l'influence de cette atmosphère, qui flétrissait ce qu'elle ne corrompait pas. L'enfance fut d'abord pour elle une sauvegarde, tant l'auteur de ce bel ouvrage faisait tourner tout à son profit. Éloignée du monde, entourée, dans la solitude, de ses jeunes amies, elle se livrait souvent avec elles à des jeux bruyants. Svelte et légère, elle les devançait à la course. Ses yeux, qui devaient pénétrer plus tard toutes les âmes, n'étaient alors que d'une gaieté vive et folâtre. Ses cheveux, qui ne peuvent se détacher sans nous remplir de trouble, tombaient quelquefois, sans danger pour personne, sur ses blanches épaules. Un rire éclatant et prolongé interrompait souvent ses conversations enfantines. Mais déjà l'on eût pu remarquer en elle cette observation fine et rapide qui saisit le ridicule, cette malignité douce qui s'en amuse sans jamais blesser, et surtout ce sentiment exquis d'élégance, de pureté, de bon goût, véritable noblesse native, dont les titres sont empreints sur les êtres privilégiés.

Le grand monde d'alors était trop contraire à sa nature, pour qu'elle ne préférât pas la retraite. On ne la vit jamais dans les maisons ouvertes à tout venant, seule réunion possible quand toute société fermée eût été suspecte ; où toutes les classes se précipitaient, parce qu'on pouvait y parler sans rien dire, et s'y rencontrer sans se compromettre ; où le mauvais ton tenait lieu d'esprit, et le désordre de gaieté. On ne la vit jamais à cette cour du Directoire, où le pouvoir était à la fois terrible et familier, et inspirait la crainte sans échapper au mépris.

Cependant elle sortait quelquefois de sa retraite pour aller au spectacle ou dans les promenades publiques ; et l'on peut dire que, dans ces lieux fréquentés par tous, ses rares apparitions, quoique toujours imprévues, étaient comme de véritables événements. Dès qu'elle paraissait, tout autre but de ces réunions immenses était oublié ; chacun s'élançait sur son passage. L'homme assez heureux pour la conduire avait à surmonter l'admiration comme un obstacle ; ses pas étaient à chaque instant retardés par les spectateurs pressés autour d'elle ; elle jouissait de l'effet de ses charmes avec la gaieté d'un enfant et la timidité d'une jeune fille. Mais son esprit avait besoin d'un autre aliment. L'instinct du beau lui faisait aimer d'avance, sans les connaître, les hommes distingués par une réputation de talent et de génie.

M. de La Harpe, l'un des premiers, sut apprécier cette femme qui devait un jour grouper autour d'elle toutes les célébrités de son siècle ; il l'avait rencontrée dans son enfance, il la revit mariée, et la conversation de cette jeune personne de quatorze ans eut mille traits pour un homme que son excessif amour-propre, et l'habitude des entretiens les plus spirituels de la France, rendaient fort exigeant et fort difficile.

M. de La Harpe se dégageait, auprès de madame Récamier, de la plupart des défauts qui rendaient son commerce épineux et presque insupportable. Il se plaisait à être son guide : il admirait avec quelle ra-

pidité son esprit suppléait à l'expérience et comprenait tout ce qu'il lui révélait sur le monde et sur les hommes. C'était au moment de cette conversion fameuse que tant de gens ont qualifiée d'hypocrisie. J'ai toujours regardé cette conversion comme sincère. Le sentiment religieux est une faculté inhérente à l'homme. Il est absurde de prétendre que la fraude et le mensonge aient créé cette faculté. On ne met rien dans l'âme humaine que ce que la nature y a mis. Les persécutions, les abus d'autorité en faveur de certains dogmes peuvent nous faire illusion à nous-mêmes et nous révolter contre ce que nous éprouverions si on ne nous l'imposait pas : mais dès que les causes extérieures ont cessé, nous revenons à notre tendance primitive. Quand il n'y a plus de courage à résister, nous ne nous applaudissons plus de la résistance. Or la révolution ayant ôté ce mérite à l'incrédulité, les hommes que la vanité seule avait rendus incrédules purent devenir religieux de bonne foi.

M. de La Harpe était de ce nombre, et le spectacle des malheurs qui l'entouraient le confirma sans doute dans cet appel à la protection d'un Dieu contre les fureurs des hommes ; mais il porta dans sa conversion son caractère intolérant, ses formes tranchées, et cette disposition amère, qui lui faisaient concevoir de nouvelles haines sans abjurer les anciennes. Toutes ces épines de sa dévotion disparaissaient cependant auprès de madame Récamier ; elle connaissait peu le passé qui embarrassait M. de La Harpe, elle ne l'importunait point par les souvenirs que d'autres lui rappelaient par leurs insinuations ou par leur silence. Il était donc avec elle plus libre et plus à son aise. Il jouissait d'autant plus de la confiance qu'il lui inspirait, qu'il n'inspirait pas la même confiance à tout le monde ; et, sûr d'être cru sur sa parole, il n'éprouvait pas, dans sa société, l'irritation qui, ailleurs, le poursuivait toujours parce qu'il se sentait toujours soupçonné.

Ce n'est pas que les ridicules de M. de La Harpe pussent échapper aux regards pénétrants et fins de sa jeune amie, mais elle en riait de gaieté et non de moquerie ; elle respectait son âge, elle respectait sa réputation. L'une de ses qualités distinctives est d'éviter, avec une délicatesse d'autant plus admirable qu'elle est à peine aperçue, tout ce qui peut blesser. On sait si bien que dans ses plaisanteries et dans ses jeux elle ne veut causer aucune peine, qu'en devenant l'objet, on ne se sent ni humilié, ni embarrassé : on lui sait gré d'être gaie et l'on se sait gré de lui en avoir fourni l'occasion.

Quelque temps après, madame Récamier contracta, avec une femme bien autrement célèbre que M. de La Harpe, une amitié qui devint plus intime et qui dure encore.

M. Necker ayant été rayé de la liste des émigrés, chargea madame de Staël, sa fille, de vendre une maison qu'il avait à Paris. M. Récamier l'acheta, et ce fut une occasion naturelle pour madame Récamier de voir madame de Staël.

La vue de cette femme célèbre la remplit d'abord d'une excessive timidité. La figure de madame de Staël a été fort discutée. Mais un superbe regard, un sourire doux, une expression habituelle de bienveillance, l'absence de toute affectation minutieuse et de toute réserve gênante, des mots flatteurs, des louanges un peu directes, mais qui semblent échapper à l'enthousiasme, une variété inépuisable de conversation, étonnent, attirent, et lui concilient presque tous ceux qui l'approchent. Je ne connais aucune femme et même aucun homme qui soit plus convaincu de son immense supériorité sur tout le monde et qui fasse moins peser cette supériorité.

Rien n'était plus attachant que les entretiens de madame de Staël, et de sa jeune amie. La rapidité de l'une à exprimer mille pensées neuves, la rapidité de la seconde à les saisir et à les juger ; cet esprit mâle et fort qui dévoilait tout, et cet esprit délicat et fin qui comprenait tout : tout cela formait une réunion qu'il est impossible de peindre sans avoir eu le bonheur d'en être témoin soi-même.

L'amitié de madame Récamier pour madame de Staël se fortifiait d'un sentiment qu'elles éprouvaient toutes deux, l'amour filial. Madame Récamier était tendrement attachée à sa mère, femme d'un rare mérite, dont la santé donnait déjà des craintes, et que sa fille ne cesse de regretter depuis qu'elle l'a perdue. Madame de Staël avait voué à son père un culte que la mort n'a fait que rendre plus exalté. Tousjours entraînée dans sa manière de s'exprimer, elle le devient surtout encore quand elle parle de lui. Sa voix émue, ses yeux prêts à se mouiller de larmes, la sincérité de son enthousiasme, touchaient l'âme de ceux même qui ne partageaient pas son opinion sur cet homme célèbre. On a fréquemment jeté du ridicule sur les éloges qu'elle lui a donnés dans ses écrits ; mais quand on l'a entendue sur ce sujet, il est impossible d'en faire un objet de moquerie, parce que rien de ce qui est vrai n'est ridicule. M. Necker, d'ailleurs, trop faible pour les circonstances où il s'est trouvé, ou dans lesquelles il s'est placé, méritait néanmoins à beaucoup d'égards les louanges de sa fille. Peu d'hommes ont eu des intentions aussi pures. So-

orgueil même le préservait de toute personnalité étroite ou avide. Les hommages qu'il se rendait, l'engageaient à en rester digne à ses propres yeux. Il se considérait lui, sa femme, et sa fille, comme d'une espèce privilégiée, et presque au-dessus de l'humanité ; mais il en résultait qu'il aimait à remplir quelques unes des fonctions de la Providence, et qu'avec des formes un peu superbes, il faisait beaucoup de bien. Ses relations avec madame de Staël se ressentaient de l'immense distance qu'il mettait entre tout ce qui était émané de lui et le reste du monde. Il jouissait de son esprit, de sa grâce, de sa vivacité, et même de sa véhémence, comme de qualités surnaturelles. Il avait pour elle la protection d'un père et l'adoration d'un amant. L'amour-propre de madame de Staël souvent satisfait, mais quelquefois froissé dans la société, parce que la société est sévère pour qui se met trop en avant, n'était jamais en souffrance avec M. Necker, dont l'affection exclusive approuvait tout, et dont l'ingénieuse partialité expliquait ce qu'on était surpris de lui voir ainsi approuver sans réserve. De là une véritable passion pour ce père, dont l'indulgence s'annonçait comme justice, et dont le suffrage était la meilleure des apologies, et répondait à tout. Quand madame de Staël parlait de son père à madame Récamier, celle-ci admirait en elle la force et la profondeur du sentiment le plus respectable.

Il y a, dans l'admiration, quelque chose de noble qui attache presque autant à celui qui sait l'éprouver qu'à celui qui en est l'objet ; et à celle de madame de Staël pour son père se mêlaient encore des regrets qui la rendaient plus touchante. Ce père qu'elle idolâtrait, elle le quittait assez fréquemment. Son éducation au milieu de Paris, dans le salon d'une mère qui plaçait au premier rang des plaisirs, et même des devoirs, celui de briller en conversation, lui avait fait des succès de ce genre un besoin qui la tourmentait dans la retraite : elle laissait donc M. Necker dans la solitude durant une partie de l'année, pour chercher à Paris des applaudissements, et, comme nous le dirons, pour y trouver aussi des persécutions. Mais la satisfaction qu'éprouvait son amour-propre à enchanter de nombreux auditeurs par ses entretiens, ne l'empêchait pas d'avoir un certain remords de soigner trop peu la vieillesse d'un père qui, dédaignant ses alentours, ne s'amusaient qu'avec elle ; et ce remords donnait à tout ce qu'elle disait de lui une expression sensible et triste, dont on ressentait l'effet sans en connaître la cause.

M. DE TALLEYRAND.

Ce qui a décidé du caractère de M. de Talleyrand, ce sont ses pieds. Ses parents le voyant boiteux, décidèrent qu'il entrerait dans l'état ecclésiastique, et que son frère serait le chef de la famille. Blessé, mais résigné, M. de Talleyrand prit le petit collet comme une armure, et se jeta dans sa carrière, pour en tirer un parti quelconque.

Jusqu'à la révolution il n'eut que la réputation d'un homme d'esprit et d'un homme à bonnes fortunes. Entré dans l'Assemblée constituante, il se réunit tout de suite à la minorité de la noblesse, et prit sa place entre Sièyes et Mirabeau. Il était peut-être de bonne foi, car tout le monde a été de bonne foi à une époque quelconque. D'ailleurs, dans ce temps-là, on pouvait être de bonne foi et réussir, parce que les opinions et les intérêts étaient d'accord.

Pour briller dans l'Assemblée, il aurait fallu travailler ; or M. de Talleyrand est essentiellement paresseux ; mais il avait je ne sais quel talent de grand seigneur pour faire travailler les autres.

Je l'ai vu à son retour d'Amérique, quand il n'avait aucune fortune, qu'il était mal vu de l'autorité, et qu'il boitait dans les rues, en allant faire sa cour d'un salon dans l'autre. Il avait, malgré cela, tous les matins, quarante personnes dans son antichambre, et son lever ressemblait à celui d'un prince.

Il ne s'était jeté dans la révolution que par intérêt. Il fut fort étonné quand il vit que le résultat de la révolution était sa proscription, et la nécessité de fuir la France. Embarqué pour passer en Angleterre, il jeta les yeux sur les côtes qu'il venait de quitter, et il s'écria : " On ne m'y reprendra plus à faire une révolution pour les autres ! "

Il a tenu parole !

Chassé d'Angleterre fort injustement, il se réfugia en Amérique. Son compagnon d'exil et d'infortune était un autre membre de l'Assemblée constituante, un marquis de Blacous, homme d'esprit, joueur forcené, et qui s'est brûlé la cervelle de fatigue de la vie et de ses créanciers, à son retour à Paris. M. de Talleyrand parcourut avec lui toutes les villes d'Amérique, appuyé sur son bras, parce qu'il ne savait marcher seul.

Quand il a été ministre, M. de Blacous, revenu en France, invité par lui, a demandé une place de 600 livres de rente : M. de Talleyrand ne lui a pas répondu, ne l'a pas reçu, et Blacous s'est tué. Un de leurs amis communs, ému de cette mort, dit à M. de Talleyrand : " Vous êtes pourtant cause de la mort de Blacous, " et lui en fit de vifs reproches. M. de Talleyrand l'écouta paisiblement, appuyé contre la che-

minée, et lui répondit en baillant : " Pauvre Blacous ! "

Pendant qu'il était en Amérique, il apprit que madame de Staël était rentrée en France, et il chargea ses amis de lui monter la tête pour son retour. Cela ne fut pas difficile. Madame de Staël est de toutes les femmes celle qui aime le plus à rendre des services. Elle croit qu'on ne peut pas les refuser, comme s'il y avait quelque chose qu'on ne pût pas refuser dans ce monde. Elle s'employa pour M. de Talleyrand avec un zèle admirable. Grâce à ses soins, Chénier le présenta à la Convention comme un des républicains les plus purs, comme un ennemi de la monarchie dans tous les temps, etc. La Convention, qui à cette époque votait également d'enthousiasme la proscription de ses membres et le rappel de ses ennemis, vota la rentrée de M. de Talleyrand.

Une fois rentré, il fallait arriver au ministère, et madame de Staël fut encore son moyen.

Sur l'Eloquence de la Chaire

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

L'histoire de la chaire sacrée en France, depuis le commencement de ce siècle, offre trois périodes bien distinctes dont chacune a une physionomie particulière, en grande partie déterminée par les événements.

Nous ne pouvons qu'effleurer ici un sujet si vaste. Nous passerons rapidement sur les deux premières périodes surtout. Notre but sera atteint si nous pouvons en mettre les traits distinctifs et caractéristiques en relief, dans une esquisse impartiale de quelques-unes des figures principales.

Au commencement de ce siècle, la France sortait à peine d'une crise violente et douloureuse. La lutte subsistait toujours, au dehors contre les ennemis de la nationalité, au dedans entre les anciennes traditions vivantes encore et les idées issues de la Révolution. Alors il se présenta un homme singulièrement propre à défendre et à gouverner la France dans cette situation difficile. Quoiqu'on ait dit des idées absolues de Napoléon, c'était aussi l'homme des transactions, et il le montra en cette occasion. Pour satisfaire les partisans de l'ordre nouveau, tout en conservant la puissance royale, il en abolit le titre et consacra l'égalité civile. Il rouvrit ensuite les églises pour attirer à lui les hommes du passé ; car, en rétablissant le culte, Napoléon semble avoir été guidé plutôt par ses vues de domination que par une conviction religieuse bien profonde. Le traité conclu avec le Saint-Siège en est une preuve éclatante : au lieu de creuser les idées, on s'appliquait plus particulièrement à polir les formes. Dans la crainte sans doute d'effrayer ceux que l'on voulait attirer dans le giron de l'Église, par la rigidité d'une morale trop austère, on prêcha presque exclusivement sur le dogme. Au reste, cette méthode ne laissait pas que d'être logique ; il était assez naturel, avant de déduire les conséquences pratiques, de chercher à pénétrer les esprits de la doctrine qui leur sert de base.

Il y eut sous l'Empire plusieurs prédicateurs qui jouirent d'une grande réputation, et qui la méritaient à bien des titres. Ne pouvant les citer tous, nous nous bornerons à MM. de Boulogne et Frayssinous, qui nous semblent les plus remarquables. Ils résument en quelque sorte l'illustration de la chaire pendant cette période à laquelle ils ont survécu, mais dans laquelle permettent de les classer le temps de leur plus grande vogue et surtout le genre de leur talent.

M. de Boulogne avait déjà acquis quelque gloire avant la Révolution. Né de parents pauvres, il avait étudié un peu tard ; mais ses dispositions naturelles, jointes à beaucoup d'ardeur pour l'étude, suppléèrent à l'éducation première qui lui manquait. Ordonné prêtre, il vint à Paris pour tenter la fortune de la chaire. Il y vécut longtemps solliciteur obscur. Il trouva enfin des protecteurs puissants, fut présenté au roi, et prêcha devant lui en 1787. M. de Boulogne avait alors quarante ans.

Pour bien juger la longue carrière de M. de Bou-

logne, tour à tour pamphlétaire et journaliste, mais prédicateur avant tout, il faut se faire une idée nette de son caractère, sous peine de trouver en lui des contradictions inexplicables. Avec une conscience droite, des intentions pures et un grand amour pour le bien, il était dans sa conduite plein d'hésitation ; souvent même il paraissait agir par boutade. Cela provenait de cette imagination vive et mobile qui était le fond de son talent. Il était un de ces hommes sur qui l'impression du moment est toute-puissante ; aussi l'action des événements est-elle plus visible chez lui que chez tout autre. Avant de se montrer l'adversaire ardent de toute concession libérale et de tout progrès en politique, il avait partagé, du moins jusqu'à un certain point, les idées qui avaient cours à la fin du dix-huitième siècle. On lit en effet dans un de ses discours imprimés de cette époque : " Le peuple seul a des droits, les rois n'ont que des devoirs." Ces paroles sont curieuses dans la bouche de celui qui a prêché plus tard le sermon : " La France veut son Dieu ! la France veut son roi ! " Mais il faut, pour les comprendre, se reporter à un autre temps, et faire la part d'une époque où l'orateur (1) appelé à prêcher devant Louis XVI, le matin même de l'ouverture des États-Généraux, avait pris pour texte de son discours ce verset prophétique : *Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles.*

M. de Boulogne n'aimait pas beaucoup l'Empereur ; on assure même qu'il ne l'épargnait pas dans la liberté de ses entretiens intimes. Cependant il le loua beaucoup dans ses sermons et dans ses mandements. Il fut nommé chapelain de l'Empereur et évêque de Troyes. Mais, après avoir joui quelque temps de la faveur du maître, il encourut aussi sa disgrâce. Voici à quelle occasion. — Nommé en 1809 pour prêcher l'anniversaire du sacre et de la bataille d'Austerlitz, M. de Boulogne fut obligé de soumettre son discours à la censure d'un personnage en crédit. Celui-ci corrigea les passages qui lui semblaient trop hardis, et en retrancha même quelques-uns tout entiers. Le prélat consentit à ces modifications.

La cérémonie eut lieu à Notre-Dame, où l'Empereur se rendit avec son cortège de rois. La fête fut brillante ; mais il arriva que, dans la chaleur du débat, M. de Boulogne, qui avait appris son discours par cœur, oublia de supprimer les passages notés. Quoiqu'il n'y eût dans ces passages rien de blessant pour personne, Napoléon n'était pas homme à oublier un manque de soumission. Trois ans de cachot et d'exil prouvèrent plus tard à l'évêque de Troyes comment Napoléon savait se venger.

Les persécutions essayées sous l'Empire furent un titre sous la Restauration. M. de Boulogne fut fait pair en 1822. Deux ans après, il mourut à Paris à l'âge de soixante-dix-sept ans.

M. de Boulogne avait une physionomie spirituelle et douce. Il avait un talent d'orateur incontestable ; sa manière un peu ampoulée et pompeuse le rendait surtout propre à prêcher dans les grandes occasions. On voit que ses sermons sont travaillés avec soin ; mais on y trouve plus de style que de pensées, plus d'images que de sentiments. Ce prédicateur, si agréable à entendre, perd beaucoup à être lu, surtout aujourd'hui. En effet, il faisait aux affaires de son temps des allusions dont l'à-propos est perdu pour nous. Ce qui a fait son plus grand succès est peut-être ce qui rend aujourd'hui la lecture de ses sermons un peu froide et monotone.

M. Frayssinous était, sous tous les rapports, un homme supérieur à M. de Boulogne. Sa vie a été aussi plus conséquente avec elle-même. Les commencements en furent cependant obscurs et difficiles. En 1801, il n'était encore que simple vicaire dans une commune du diocèse de Rhodés. A la suite d'un petit démêlé avec son curé, il s'en vint à Paris, qu'il n'aurait peut-être jamais vu sans cela. Il était sans argent : et, ne connaissant personne dans cette ville

où il devait plus tard arriver aux plus grands honneurs, il alla demander un asile à Saint-Sulpice, où il fut accueilli avec plaisir. Les prêtres étaient rares alors, ainsi que le talent, et il n'est pas étonnant que celui de M. Frayssinous parvint bientôt à se faire jour. Il avait été suivi à Paris par M. Royer, son paront, et ils se réunirent tous deux pour faire des conférences dans l'église des Carmes. La nouveauté de l'enseignement et l'éloquence des deux prédicateurs firent du bruit, et bientôt la petite église de la rue de Vaugirard ne suffit pas pour contenir la foule. Grâce à ce succès, M. Frayssinous vit s'ouvrir devant lui les portes de l'église Saint-Sulpice, où il établit désormais ses conférences.

Là, ses succès et sa réputation furent croissants de jour en jour. On venait l'entendre une première fois attiré seulement par la curiosité ; on y revenait séduit par les charmes de l'éloquence.

Rien en effet n'était plus attrayant que la manière de M. Frayssinous. Sa figure imposante, la douceur et la pureté de son style, sa grâce touchante et persuasive, son éloquence tout entière, étaient ce qu'il fallait alors pour captiver les auditeurs. Au lieu de jeter de fiers mépris à la raison révoltée, il cherchait à la soumettre en démontrant qu'aucune philosophie n'avait, comme le christianisme, résolu les grands problèmes de l'existence et dévoilé le mystère de la destinée, apporté plus de consolation dans la douleur et mis plus d'espérances dans la mort. M. Frayssinous avait dans le talent beaucoup d'analogie avec celui de Châteaubriand. Tous les deux procèdent par l'émotion, et s'adressent au cœur plutôt qu'à l'intelligence.

M. Frayssinous était trop prudent ; il craignait trop de blesser inutilement les auditeurs, pour mêler de la politique à ses conférences. Mais la police impériale était trop ombrageuse pour se contenter de la neutralité. On trouva mauvais que le conférencier ne parlât que de Dieu. On lui en fit des reproches, et il fut obligé d'accorder aussi quelque chose à César, et de parler de celui que Dieu avait ramené miraculeusement des bords du Nil, et de la main qui avait été suscitée pour relever les autels.

Malgré ces concessions, les conférences furent suspendues en 1809, pour n'être reprises qu'à la Restauration. Cinq années de silence et de méditations multiplierent encore un talent si remarquable. En 1814, M. Frayssinous remonta dans sa chaire, et continua ses conférences presque sans interruption jusqu'en 1822. Cette époque ferma, pour ainsi dire, sa carrière oratoire, en lui ouvrant celle des honneurs. Il fut sacré évêque d'Hermopolis, et appelé à siéger à l'Académie et à la Chambre des Pairs. Bientôt il fut nommé grand-maître de l'Université et ministre des affaires ecclésiastiques. Nous ne le suivrons pas sur ce terrain brûlant de la politique (1) ; nous dirons seulement que l'évêque d'Hermopolis n'a pas fait oublier l'abbé Frayssinous, et que ses conférences de Saint-Sulpice restent son plus beau titre.

Ces conférences ont été recueillies et publiées par leur auteur sous le titre de *Défense du christianisme*. Le plan en est vaste, ingénieusement rempli, et les grâces d'une littérature toujours élégante n'en excluent ni la science théologique ni la profondeur des vues sociales. Aussi lorsque l'on songe que la nomination à l'Académie de l'éloquent évêque a fait erier dans le temps, on s'étonne moins des récriminations auxquelles a donné lieu celle de son successeur.

Après 1830, M. Frayssinous refusa le serment et renonça à la pairie. Dévoué à la branche aînée des Bourbons, qui l'avait comblé de ses bienfaits, il se rendit à Prague en 1833, pour diriger l'éducation du duc de Bordeaux. Il est revenu en France en 1838, et y a vécu dans la retraite jusqu'à sa mort, arrivée en 1842.

La prédication catholique qui avait été, sous l'Em-

(1) On sait que la loi du sacrilège, si victorieusement combattue par M. Royer-Collard et désapprouvée par une partie du clergé, fut présentée par M. Frayssinous.

(1) M. l'abbé de Laboissière.

pire, timide et soumise, je dirais presque résignée, prit un autre caractère sous la Restauration.

Dans les dernières années de son règne, Napoléon s'était allié au clergé en s'immisçant aux affaires ecclésiastiques, et surtout par ses démêlés avec le Saint-Siège. Il tomba. Les prêtres accueillirent les Bourbons avec enthousiasme et fondèrent sur leur retour de grandes espérances qui ne se sont pas toutes réalisées. En effet, la Charte excitait parmi eux beaucoup de défiance. Ils croyaient que la religion était la seule base solide de la société, et que la monarchie était le seul gouvernement conciliable avec la religion. Ainsi ils eurent le tort d'établir une sorte de solidarité entre la foi et les formes gouvernementales, si variables de leur nature. Mais on ne s'arrêtait point là. Ce que voulait la majorité du clergé qui s'était rallié à cette faction royaliste appelée les *ultra*, ce n'était pas l'absolutisme proprement dit, ce n'était pas non plus l'ancien régime, c'était quelque chose de nouveau. On rêvait alors une féodalité constitutionnelle.

Partant de la nécessité de l'union de la royauté et de la religion, la prédication devait avoir un caractère expressif et politique. C'est aussi ce qui arriva. Le clergé, en défendant la cause de la royauté, croyait défendre la cause de la religion, et s'habitua à comprendre dans une même réprobation les ennemis de Dieu et ceux du roi. Le trône et l'autel devinrent le thème ordinaire des prédications. Cette alliance entre la politique et le culte fit à la religion beaucoup de tort. Elle en éloigna d'abord tous ceux qui avaient été blessés, soit dans leurs intérêts, soit dans leurs opinions, soit dans leurs sentiments nationaux, par les événements de 1815. Quelques paroles réactionnaires aliénèrent aussi les hommes positifs, qui, habitués aux affaires, avaient accueilli les institutions nouvelles, mais qui ne croyaient pas qu'il fût possible de ne tenir aucun compte des événements et de l'état où se trouvaient alors les esprits.

Cette situation explique les troubles qui, suivant les lieux, se manifestaient alors à l'occasion des missions nombreuses qui furent faites, souvent avec très peu de prudence, pendant la Restauration. Elle explique aussi les justes reproches dont ces missions furent l'objet de la part des organes de la presse. Chaque prédicateur était alors un adversaire politique. Les missionnaires prêchant au milieu des passions émuës en avaient toute la véhémence. Mais combien de prédicateurs réellement éloquents dont la renommée ne s'est pas même étendue bien loin ! Telle est la destinée des succès oratoires, les plus brillants, les plus flatteurs de tous pour l'amour-propre. Ils sont fugitifs comme l'émotion qu'ils produisent. Quelquefois, lorsque l'impression a été bien profonde, il s'en conserve quelque trace dans le souvenir des auditeurs. Mais après que reste-t-il, surtout lorsqu'ils n'ont pas écrit ? un nom qui s'efface de jour en jour.

Au reste, quand même ils auraient publié leurs sermons et pu exprimer par le style les mouvements passionnés de leur éloquence, est-il bien sûr que cela les aurait sauvés de l'oubli ? nous ne le croyons pas. Comme ils avaient subordonné leur enseignement à un point de vue particulier, lorsque les circonstances ont changé, ils ont dû nécessairement beaucoup perdre de leur importance. C'est pour ce motif que nous n'insisterons pas sur la biographie des prédicateurs sous la Restauration. Nous citerons simplement les Maccarthi, les Guyon, les Fayet, les Ollivier, les Deguerry, et nous pourrions facilement étendre la liste. Mais nous avons hâte d'arriver à la période ouverte par la révolution de juillet. Les événements de 1830 n'apportèrent pas un grand changement dans les relations qui existaient entre l'Eglise et l'Etat. Quelques mots furent remplacés dans la Charte par des mots à peu près équivalents, mais les lois réglementaires du culte ne furent point modifiées ; on les exécuta seulement avec plus de rigueur, dans le principe surtout. Néanmoins cette révolution, dynastique pour ses résultats, mais démocratique par ses moyens, jeta dans les esprits une acti-

tivité et une agitation qui se communiquèrent aussi au clergé.

(A continuer.)

ARTICLE LU DEVANT LA SOCIÉTÉ DES AMIS.

Essai

SUR LA LITTÉRATURE EN CANADA.

..... et Colomb poétique,
D'un nouveau monde étalant les trésors.
BRANDES.

MESSIEURS,

Nous ne pouvons nous le dissimuler, la culture des lettres est à son enfance parmi nous ; à peine comptons-nous quelques essais littéraires ou historiques. Lus avec plaisir, lors de leur publication, par le petit nombre des amis de la littérature dans ce pays, plusieurs de ces productions, dignes cependant d'un meilleur sort, sont depuis tombées dans l'oubli. Les auteurs de ces écrits, trompés pour la plupart dans leur attente, et pleurant l'indifférence glaciale qui accueillait leurs efforts, renonçaient à cette carrière ingrate ; puis refoulant en eux les nobles inspirations prêtes à se développer, et comprimant les élans de l'hôte intérieur que l'enthousiasme avait un instant éveillé, ils se mêlaient de nouveau à la foule, et marchaient avec elle de son pas lourd et monotone.

Nous devons certainement regretter cette apathie funeste qui a, jusqu'à ce jour, accueilli les premiers pas de l'écrivain ; mais ces regrets seraient superflus si, connaissant l'obstacle, nous ne cherchions en même temps les moyens de le vaincre.

Je ne prétends point, messieurs, faire la critique de nos écrivains, mais cependant je dois dire que peu d'entre eux ont su, suivant moi, donner à leurs œuvres une couleur originale, et distinguer le caractère propre à notre littérature. Imitant au lieu de créer, ils nous peignaient les hommes de nos jours, les scènes et les mœurs de notre époque ; hommes, scènes et mœurs à peu près semblables à ceux de l'ancien monde. Erreur doublement fatale, puisqu'en même temps qu'ils dépouillaient leurs œuvres du cachet de l'originalité, essentielle dans les ouvrages d'imagination, ils se trouvaient à lutter avec les grands maîtres d'Europe ; lutte dans laquelle ils devaient nécessairement succomber, car leurs tableaux ne pouvaient offrir les grands traits de ceux de leurs rivaux. Notre population actuelle, laborieuse et morale, mais peu nombreuse ; notre histoire dépourvue des grands événements qui ont agité l'Europe au commencement de ce siècle, ne leur offraient qu'un champ ingrat à cultiver ; aucuns de ces caractères puissants, aucuns de ces passions orageuses qui bouleversent les sociétés et excitent les hommes à des œuvres remarquables, soit dans la voie du crime, soit dans celle de la vertu.

Voilà, je crois, l'une des causes du peu de succès de ces écrits ; car, eussent-ils été irréprochables sous le rapport du style et de l'exécution, ils ne pouvaient sortir du cercle étroit et peu nombreux que forment les amis des lettres dans ce pays. Ils ne pouvaient offrir aucun intérêt puissant aux populations de la vieille Europe, courtoisane blasée qui ne saurait goûter les émotions douces et tranquilles, mais qu'il faut exciter par des émotions fortes, par des portraits nouveaux. Aussi, je vous le demande, messieurs, quel œuvre pouvons-nous citer qui ait traversé l'océan ; quel monument de notre littérature n'a été rappelé aux hommes de notre ancienne patrie, de cette France que nous n'oublions point, que les descendants des yeux communs, sont dignes de leur nom et de leur origine ?

Cependant à celui qu'une noble émulation inspire, à celui qui se sent le courage de braver les veilles et les travaux, pour acquérir quelque renom, il faut un

théâtre étendu, il faut des applaudissements nombreux.

Si nous voulons obtenir ce but, si nous voulons partager la gloire de nos aînés, nous devons franchir les limites de notre époque. Comme ceux qui saluant à leur départ, les rivages d'Europe, vinrent les premiers planter sur ces bords l'étendard de la civilisation, nous devons dire adieu aux hommes de nos jours, à nos institutions ; nous devons remonter aux premiers temps de notre histoire. Jamais une main hardie n'a osé lever le voile qui déroba ces temps inconnus ; jamais un pied ferme n'a osé franchir le seuil de cette nature majestueuse. Ainsi nos fleuves roulent leurs ondes immenses, sans qu'on ait vu leurs vagues se choquer, leurs flots refléchir l'or du soleil ou l'azur des cieux ; ainsi nos montagnes élèvent leurs masses énormes sans qu'on y ait entendu gronder le tonnerre ou parler l'écho toujours silencieux. Et cependant s'il est vrai que le spectacle de la nature puisse seul inspirer des pensées grandes, sublimes, s'il est vrai qu'il soit comme une glace d'où reflètent nos inspirations et d'où elles doivent jaillir dans tout leur jour, quelle carrière immense s'ouvre devant vous.

Vous n'irez plus sur le bord des ruisseaux limpides, épier les naïades endormies par le bruit monotone de leurs ondes ; mais vous nous peindrez de vastes nappes d'eau, dont l'œil peut à peine distinguer les limites d'avec l'azur de l'horizon, tantôt unies comme une glace, puis lorsque le vent souffle soulevant des vagues qui le disputent à celles de l'océan. Alors si vous animez par la présence de l'homme, cette scène immense, mais muette, vous nous montrerez, sur la cime blanche des flots, le Sauvage assis dans son canot léger et fait d'écorce d'arbre. La tempête mugit sur sa tête, mais lui, l'aviron à la main et l'œil sur la vague qui s'avance, il nage, et son canot, faible mais rapide, semble voler sur les ondes qu'il sépare avec sa pointe arrondie en demi-cercle. Ou si vous bravez le froid des hivers, vous verrez ces mêmes lacs couverts d'une glace épaisse, transparente et polie comme un crystal, ou bien s'élevant en glaçons de toutes formes, comme des pierres dans un champ. Quelquefois cette glace disparaît sous la neige qui, lorsqu'elle est poussée par le vent, monte dans l'air, comme des tourbillons de sable glacé et dérobo au voyageur les traces qu'il doit suivre. Malheur à l'imprudent que l'obscurité surprend sur ces lacs ; il erre, non plus sous un ciel brûlant, mais sous un ciel glacé encore plus terrible ; il n'entend que le bruit du vent et de la neige qui le frappe au visage. Plus tard, lorsque les neiges amoncelées sur les rives se fondent par la chaleur du soleil, et vont grossir les eaux du fleuve, toute cette vaste étendue de glace se détache du rivage et rase les terres de la côte ; puis s'avancant lentement, mais avec une force à laquelle rien ne peut résister, elle renverse ce qui se trouve sur son passage ; des arbres aussi vieux que ces bords, tombent déracinés ou brisés, avec des craquements horribles. Et si quelquefois un bras trop resserré du fleuve ne peut laisser passer leur masse entière, ces glaces se rompent, et, s'élevant comme une montagne, elles arrêtent les eaux qui vont inonder les champs.

Mais bientôt ces eaux se retirent. L'on voit se découvrir tout-à-coup des terres couvertes d'une superbe verdure, et qui semblent se dépouiller d'un voile humide, pour se montrer toutes brillantes de cette nouvelle végétation. Alors encore les scènes sont changées. Nous n'irons plus sous de faibles bosquets, pour y voir des nymphes toujours jeunes, quoique décriées depuis tant de siècles ; nous nous enfoncerons dans l'épaisseur de forêts anciennes comme le pôle glacé du Nord jusqu'où elles s'étendent. Là nous trouverons des peuples sauvages, peuples à sortir des mains de la nature ; là tout vous semblera nouveau par son extrême ancienneté, et votre esprit, franchissant les siècles, vous reportera aux temps voisins de la naissance du monde.

Tantôt vous nous peindrez toute une bourgade assemblée autour de son chef, le tomahawk en main, et faisant retentir son terrible chant de guerre. Et comme si leur âme féroce se dilatait par cet horrible chant, ils terminent par une danse, exercice ailleurs, d'amour et de plaisir. Chacun, volant à sa cabane, s'arme d'arcs, de flèches, de casse-têtes, et s'avance, le visage peint des couleurs les plus propres à effrayer, et en hurlant ainsi que des loups furieux. A peine ont-ils aperçu la troupe ennemie, qu'ils lancent une grêle de flèches; puis courant avec la rapidité de l'élan qui habite leurs forêts, les deux troupes se joignent corps à corps, une lutte sanglante s'engage, et sur ce champ de bataille, sur ces hommes ainsi aux prises, il ne plane qu'une seule et même pensée, une pensée de rage et de mort. Aussi leur fureur a-t-elle bientôt terminé ces combats; les plus faibles s'enfuient poursuivis par leurs vainqueurs, qui pensent n'avoir rien fait, s'ils ne prennent quelques guerriers vivants. Leur âme est rassasiée de vengeance, leurs corps doivent se rassasier de sang; ce n'est qu'alors qu'ils jouissent pleinement de leur victoire et poussent des cris de triomphe et de joie. Ils élèvent sur de longues perches, les chevelures des ennemis tués dans le combat; quelques-uns conduisent les prisonniers, en leur annonçant les tourmens qui les attendent. A leur approche les femmes et les enfants vont les féliciter de leur bravoure, et se hâtent de préparer les instrumens du festin qui doit terminer ce jour d'horreur.

Mais laissons ces révoltans tableaux. L'intelligence de l'homme si grande et pour ainsi dire, sans bornes, se trouve encore au-dessous de la barbarie de ces peuples. Décrivez-nous plutôt la douce tranquillité qui succède tout-à-coup à ces jours de vengeance. Déjà je vois s'élever au-dessus de ces bourgades, la fumée du *poagan*, ou calumet de paix, et ces Sauvages si féroces sur le champ de bataille, s'endorment dans une molle oisiveté. Si vous vous égarez dans ces bois inconnus, vous pouvez sans crainte, gagner leurs cabanes pauvres, mais hospitalières; toute leur haine s'est éteinte dans le sang qu'ils ont versé, et l'amitié seule règne sous leurs faibles toits d'écorce de bœuf. Les étrangers chez eux, sont appelés du nom de frères, et sont reçus comme des frères; on s'enivre le bonheur de les voir à sa table pour partager les fruits de la chasse. Vous nous direz leur amour filial, leur respect pour les cendres de leurs ayeux, lorsqu'un peuple entier ne veut point abandonner sa bourgade, parce que les os de ses pères ne sauraient se lever et le suivre sur la rive étrangère. Vous nous direz aussi leur fermeté dans les tourmens, leur mépris de la mort, et les dernières paroles du vieillard mourant à "que ne me laissais-tu vivre plus longtemps, pour l'apprendre à mourir en homme," disait-il à l'ennemi qui, voulant abrégier ses tortures, lui porta le coup mortel.

Votre plume plus gracieuse, veut-elle nous peindre des émotions plus douces, des scènes d'amour? Nous n'irons plus, foulant aux pieds les tapis des boudoirs, troubler dans sa pose langoureuse, la jeune fille aux yeux bleus, aux cheveux blonds, vêtue de soie, aspirant les parfums, et préparant des paroles flatteuses, mais bien souvent mensongères. Nous irons sur les bords du fleuve dont les ondes faiblement agitées par une brise légère, reflètent les rayons pourpres du soleil descendant à l'horizon. Sous vos pieds la verdure, au dessus de votre tête l'azur du ciel, la main sur votre cœur, et oubliant les sentimens factices des nations civilisées, vous évoquerez la fille des peuples qui jadis parcoururent ces rives, la pure et naïve algonquine, au langage harmonieux. Vous nous la peindrez au sortir du bain, ses cheveux noirs, encore trempés par les eaux du fleuve, et la couvrant toute entière. Elle a reçu, pendant le jour, les présens de chasse des plus beaux guerriers de sa tribu, et cependant une tristesse vague, un désir ou un regret, a saisi son cœur; aucun de ces guerriers, trop occupés de la gloire des combats, n'a murmuré à son oreille le mot que son âme, vierge comme son corps,

attendait. Ses yeux noirs, si doux, si limpides, tournés vers le ciel, semblent y chercher ce qu'elle ne saurait trouver au milieu des siens, sur cette terre sauvage; vous nous direz le cri naïf de sa joie, lorsqu'elle aperçut, pour la première fois, l'Européen qui, bravant les tempêtes de l'Océan, avait abordé sur ces rivages. Oh! ton amour, jeune fille, qu'il sera beau, qu'il sera pur!

Je n'ai pu, messieurs, tracer que faiblement la route que nous devons suivre, si nous voulons avoir une littérature à nous, une littérature Canadienne; mais j'ose me flatter que vous voudrez bien suppléer vous-mêmes à ce qu'il pourrait y avoir d'insuffisant ou de défectueux dans cet essai. Je voulais indiquer le moyen que je pensais le plus propre à vaincre cette indifférence funeste qui, accueillant l'écrivain à son début, bien souvent lui faisait abandonner la carrière littéraire; je voulais lui faire entrevoir un horizon plus étendu, agrandir le cercle étroit qui devait jusqu'ici borner son ambition, et lui montrer le monde entier pour théâtre de sa gloire. Nous avons le bonheur de parler une langue que possèdent les personnes instruites de l'Europe presque entière; partout où parviendront la langue et la littérature françaises, nous pourrons espérer de voir notre œuvre y parvenir, sous l'égide de ses aînées. Et lorsque quelqu'un de nous plus favorisé du ciel, aura élevé quelque monument littéraire, digne d'être offert à notre ancienne patrie, comme le descendant d'Agar, l'Ismaélite séparé de sa famille, mais se rappelant son origine, il le présentera à la France, la priant d'ajouter ce fleuron à sa couronne littéraire.

Pour moi, messieurs, je m'estimerai heureux si j'ai pu laisser sur la route, quelques traces qui puissent aider dans leur marche d'autres voyageurs plus hardis.

L. A. OLIVIER.

Janvier, 1845.

L'Essai ci-dessus parlera pour lui-même. Il est peu de pays dont les souvenirs et les traditions offrent une mine plus féconde à l'historien et au littérateur, que le Canada. Le temps n'est pas loin où notre littérature devra prendre un caractère original et national. Personne encore n'a fait la peinture des mœurs des tribus sauvages qui peuplaient autrefois les bords du St. Laurent. Personne ne nous a dit les combats de nos pères avec ces Sauvages. Personne ne nous a dessiné cette grande figure du missionnaire français, qui apparait, dans notre histoire, comme le Dieu tutélaire de la Nouvelle-France et de ses premiers établissemens. Quel vaste champ pour notre intelligence, et notre imagination surtout, que les travaux, les sacrifices, les souffrances, et le courage de ces apôtres de l'Evangile! Véritables chevaliers "sans peur et sans reproches," dont l'existence est presque fabuleuse, tant ils avaient d'héroïsme et de vertus.

Discours

PRONONCÉ DEVANT L'INSTITUT CANADIEN, JEUDI, LE 16 DE JANVIER COURANT, PAR M. A. G. LAJOIE ETUDIANT EN DROIT.

M. le Président et Messieurs,

Je viens défendre ici la grande cause des lettres, je viens défendre la cause de notre Société, la cause de nos ancêtres, celle de notre pays, je viens soutenir ici l'opinion constante et universelle des hommes depuis plus de trente siècles, et celle encore du monde présent; je viens essayer, avec mes faibles moyens, de faire rejeter des paradoxes et des sophismes qui

n'ont rien de sérieux, à la vérité, mais qui s'attaquent à une cause respectable, et partant requièrent de l'attention de la part de celui qui défend la vérité. Je sais combien est grande la responsabilité de ma tâche. Les paradoxes, portant avec eux un air de nouveauté, frappent ordinairement l'esprit, éblouissent et séduisent ceux qui ne s'y attendent point, au lieu que la vérité est si ancienne, les axiomes sont si vieux, si usés, qu'on n'en fait aucun cas; ce qui fait qu'une cause excellente en elle-même, perd quelquefois son éclat, lorsqu'elle est combattue par des auteurs habiles et que la beauté du style met à couvert l'impuissance des raisons. Il faut donc que nos auditeurs pèsent avec sang-froid, et d'une manière impartiale et judicieuse, les argumens de part et d'autre; qu'ils ne prononcent pas une plaisanterie pour un dilemme, ni un bon mot pour un raisonnement grave; que l'attrait de la nouveauté ne les fasse pas tomber dans son piège, mais qu'au contraire ils apprécient les vieux principes, les jugemens basés sur l'expérience et sanctionnés par le respect et la vénération des peuples. C'est dans cette conviction, Messieurs, que je vous exposerai succinctement les avantages intrinsèques des lettres, après quoi je prouverai que malgré l'abus que les hommes ont fait des lettres, elles ont encore produit plus de bien que de mal.

Première partie.

Les lettres sont-elles utiles ou nuisibles à la Société? voilà la question telle qu'acceptée par les contestans des deux parts: je soutiens l'affirmative, et je vais montrer tout de suite, sans autre préambule, l'utilité des lettres considérées en elles-mêmes, c'est-à-dire, d'après la destination qui leur a été assignée primitivement par le premier législateur, indépendamment des passions qui les mettent en jeu.

Messieurs, si l'on approfondit le cœur humain, si l'on examine ses replis et ses penchans, si l'on scrute habilement ses actes extérieurs; ou si, portant ses vues plus loin, on regarde attentivement au but unique et général vers lequel tendent toutes les actions de la masse des hommes, les actions de la Société, on voit clairement qu'il n'y a qu'une seule chose, sur la terre, qu'un seul but qui renferme tous les autres, et auquel tout se rapporte; je veux dire le bonheur; le bonheur! oui, voilà le grand mot, le mot éternel de toutes les langues, voilà ce que tous les hommes cherchent, voilà ce que vous cherchez, c'est notre fin dernière à tous. Mais qu'est ce qui influe principalement sur ce bonheur individuel ou général? C'est la perfection de l'âme, la raison humaine, c'est la vie, les mœurs publiques, la religion et le Gouvernement: toutes choses sur lesquelles influent, à leur tour, et d'une manière considérable, les sciences ou les lettres, comme nous le prouverons en peu de mots.

Mais, avant tout, je suppose que nos adversaires conviennent tous, que le bonheur repose en ce que nous venons de dire, puisque l'âme étant, suivant une expression poétique, un rayon détaché du foyer divin, susceptible de perfection, doit acquérir le bonheur, en raison de cette perfection, en raison de ses progrès, et de son analogie avec celui qui l'a formée; puisque la vie est, sans contredit, le bien le plus cher à l'homme, à le considérer dans son état naturel; puisque des mœurs dures et féroces rendent essentiellement un peuple malheureux, portant avec elles les cruautés, les injustices et l'esprit de vengeance; puisqu'il faut à l'homme des principes religieux, qu'il faut qu'il craigne un être qui peut tout, sans quoi il ne peut être qu'un mauvais citoyen, sacrifiant sa patrie pour un vil métal, qu'un mauvais père, qu'un mauvais époux, qu'un homme qui avalera l'iniquité comme l'eau, puisque tous les hommes s'accordent à dire que sans la religion la Société n'est qu'un enfer; puis qu'enfin de bonnes lois favorisent la liberté, et que personne n'osera dire que la liberté ne soit pas un bien, puisque le Créateur n'a pas cru pouvoir donner un plus grand bien à sa créature que de la placer libre sur la terre. Cela posé, je dis:

1°. Que les lettres perfectionnent la raison. Les

sciences, qui sont des connaissances fondées sur le raisonnement, agrandissent naturellement l'esprit, étendent les pensées, forment le jugement, développent l'intellect, font comprendre à l'homme ce qu'il est, et le mènent par là à la connaissance de ses devoirs. Aussi n'est-ce pas des hommes savans, des hommes éclairés par les lumières des sciences que nous viennent les grandes découvertes, les vues étendues, les vastes entreprises, les grands desseins pour secourir l'humanité, la liberté, la religion et la patrie ? Voyez les peuplades qui habitent les forêts : si quelques uns de ces sauvages étincellent d'imagination, s'ils possèdent au plus haut degré cette faculté de peindre vivement les objets, faculté qui ne peut rien, lorsqu'elle est seule, vous les voyez comme des enfans sous le rapport du jugement, ne raisonnant jamais, incapables de saisir la plus légère complication, ignorant même jusqu'aux devoirs naturels, et se laissant aller à tous les desirs d'une cupidité sans bornes. Il est vrai que le créateur a gravé dans tous les cœurs une loi naturelle, qui donne à chacun une certaine conscience de ses devoirs, mais il semble que cette loi ait besoin du secours et des lumières des sciences pour éclairer parfaitement l'homme, tel qu'un parchemin sur lequel seraient écrits des caractères significatifs mais invisibles, et qui ne paraîtraient aux yeux que par le contact de quelque élément. Vous conviendrez donc avec moi, messieurs, que les sciences influent considérablement sur le perfectionnement de l'âme, de la raison de l'homme.

2°. Les lettres protègent l'humanité, car il est des sciences qui s'occupent exclusivement de rendre moins onéreux le fardeau de la vie, qui épargnent aux hommes des douleurs violentes, et qui le ramènent même à la vie lorsqu'il est quelquefois sur les bords du tombeau.

3°. Elles adoucissent les mœurs. Les sciences philosophiques, les sciences morales apprennent aux hommes qu'ils ne sont en Société que pour s'entraider et se chérir, tandis que, d'un autre côté, les arts d'agrément qui ont le beau pour objet, font disparaître cette rudesse et répandent peu à peu ce ton de politesse et de bon goût, ces manières de bienveillance, cette aisance pleine de charmes, qui constituent la vraie beauté de la vie civilisée. Aussi, quel contraste entre les mœurs sauvages et celles des peuples éclairés. On a vu plus d'une fois le féroce Iroquois arracher en chantant les crânes de ses ennemis, et les remplir de sang humain qu'il savourait à longs traits. Est-ce que ces peuples barbares sont d'une autre nature que la nôtre ? Non, Messieurs, mais c'est qu'ils n'ont aucune teinture des lettres, et qu'ils sont conséquemment étrangers à la civilisation, puisque la culture des lettres et la civilisation ne font qu'une même chose. Il est donc évident que les lettres forment les mœurs.

4°. Elles favorisent aussi la religion. Car quoi de plus propre à cet effet qu'une chose qui adoucit les mœurs, qui perfectionne la raison, qui rend la bouche éloquent et persuasive, qu'une chose sans laquelle l'on n'aurait que des idées chimériques et ridicules de la divinité, sans laquelle on se plongerait dans la superstition la plus dégradante, à l'exemple des peuples sauvages, et même de quelques peuples civilisés de l'antiquité dont la science cependant était trop bornée sur ce point. Voilà donc les sciences nécessaires sous ce dernier rapport.

(A Continuer.)

ÉDUCATION.

POUR LA REVUE CANADIENNE.

POURQUOI LES ENFANS SONT-ILS GÉNÉRALEMENT SI PEU AVANCÉS ?

Que ne se fait-on souvent cette question ? Elle tirerait de leur coupable assoupissement nombre de parens qui paraissent ignorer qu'ils sont tenus de

nourrir intellectuellement leurs enfans, tout autant qu'à leur procurer leur nourriture physique. Nous disons tout autant, nous nous trompons sans doute, car puisque Dieu a créé l'homme à son image, en lui donnant une intelligence capable de le connaître et l'aimer, il ne peut y avoir rien de plus conforme aux desseins du Créateur, que la culture de cette intelligence, culture qui est synonyme à la nourriture que l'on doit incessamment procurer à cette intelligence. Par cette culture, nous n'entendons pas seulement la connaissance des choses profanes, nous voulons dire, tout ce qui est ou peut être utile à l'homme pour le conduire au but auquel il doit tendre : la connaissance de Dieu, celle de ses devoirs envers ses semblables, et, par conséquent, l'amour de Dieu et du prochain, et la félicité éternelle. Il résulte de ceci, quo tout doit être pratique dans l'éducation de l'homme, car il est placé ici-bas pour une chose ou une autre ; à chacun est assigné un rôle par celui qui connaît bien et ne peut se tromper. Or, comment découvrir quelle est la mission de chaque membre de la société ? C'est tout simplement par la culture de l'intelligence de chaque enfant. En explorant, pour ainsi dire, les facultés intellectuelles, on les découvre : et comme l'expérience prouve qu'elles sont extraordinairement variées, les uns ayant un talent, d'autres en possédant d'un genre tout différent, il importe beaucoup de ne se pas méprendre sur cet objet. Mais, me dira-t-on, le moyen, quel est-il ? Il faut commencer par converser, s'entretenir avec les enfans dès leur bas âge. En les faisant parler, on les connaît, et en les observant de près, on découvre, tous les jours, quelque chose de nouveau. Nous avouons que cette méthode n'est pas également facile pour tous les parens. Ceux qui n'ont pas l'esprit développé, ou dont l'intelligence n'a pas été cultivée, ne peuvent guère développer et cultiver celle de leurs enfans, nous en convenons. Quant à ceux-ci, il y a un remède ; c'est un bon système d'éducation. Aux écoles, l'on fera ce qui ne peut être fait au sein de la famille. Mais est-il bien difficile pour les parens intelligens et tant soit peu instruits, de suivre le procédé dont il est question ? Nous ne le pensons pas. Il ne s'agit que de s'y mettre, et une fois l'habitude contractée, la chose marche d'elle-même. « On ne saurait, dit Saint Réal, traiter trop tôt les enfans en « hommes, dès qu'on peut parler on peut raisonner. » — Si les enfans ne sont pas plus avancés, quelle en est la cause ? Presque toujours la paresse des parens qui ne veulent pas se donner la peine de « servir de « sage-femme aux esprits des enfans et les faire en- « funter, » comme l'a si bien dit le même auteur, si nous ne nous trompons.

Une autre chose qui contribue puissamment à retarder les enfans, c'est le peu de soin que prennent la plupart des parens à répondre aux questions qu'ils leur font. Il est peu d'enfans qui n'observent pas, ils pensent, et comme tout est mystère pour eux, ils désirent connaître ce qu'ils ne comprennent pas clairement. De là vient l'habitude qu'ont presque tous les enfans de questionner. Si vous leur répondez, vous les encouragez ; si vous les rebutez, ils se découragent et n'y reviennent plus. La paresse s'empare de leur esprit ; l'indifférence lui succède, et voilà le progrès arrêté : quelquefois, pour toujours, souvent de longtemps, et dans tous les cas, de manière à porter à l'enfant un préjudice notable.

Il est évident qu'il n'est pas possible de faire un code de règles dont on puisse faire l'application à tous les enfans : l'intellect, les caractères et les habitudes varient tant chez eux, que les parens doivent y avoir égard ; et comme nous l'avons déjà dit, c'est en observant de près les enfans, et les faisant parler, qu'on les connaît.

Nous en revenons à ce que nous avons observé plus haut, au sujet des parens chez qui l'esprit n'a pas été développé, et l'intelligence cultivée : il en est malheureusement un grand nombre en ce pays, nous le savons. C'est une raison bien forte que l'on peut ajouter à beaucoup d'autres, pour faire comprendre

de quelle importance est pour le Canada, un système convenable d'éducation élémentaire. L'éducation n'étant pas l'instruction seulement, ferait ce que beaucoup de parens, quelque bien disposés qu'ils puissent être, sont incapables d'effectuer eux-mêmes.

Quelle apathie règne dans ce moment sur cet objet d'importance première !

M.

Montréal.

La Revue Canadienne.

MONTRÉAL, 25 JANVIER, 1845.

Nous recommandons à l'attention du public, et surtout de MM. les députés, les extraits suivans traduits de la *Gazette de Québec*. On a tant calomnié l'ancien régime, tel qu'existant sous la domination française au pays, on est si ignorant des choses telles qu'elles étaient autrefois, que nous avons considéré comme une bonne fortune, l'article qui suit, et que nous nous sommes empressés de le traduire et de le publier. Tout document qui nous dit à nous, canadiens, les anciennes lois, les mœurs et usages des ancêtres, et leur état de société, et leur histoire qui est la nôtre doit être, pour tous, d'un prix inestimable. On y verra leur législation simple, facile et admirable sur deux sujets de haut intérêt public, les chemins et la milice. La milice, sous la domination française, était une immense garde nationale parfaitement organisée, étendant ses ramifications par toute la Province, toujours prête au premier signal à se lever en masse pour la défense du pays : régulièrement disciplinée et exercée, à des époques fixes et périodiques. Elle servait le pays non seulement en temps de guerre, mais même en temps de paix, en contribuant comme les mille bras du pouvoir exécutif à en servir les ordres concernant, soit le service du Roi, ou le service public, et la récompense pour tout cela qui suffisait à nos bons ancêtres *miliciens*, c'étaient le respect et l'estime de leurs compatriotes que leur donnaient de longs services et la satisfaction d'avoir bien mérité de la patrie.

Quand à la loi des chemins, il paraît qu'alors, sous la direction du Grand Voyer et des Inspecteurs, les chemins étaient en bon ordre. Aujourd'hui où le non fonctionnement de la loi des municipalités est général dans presque tout le pays, cette partie du service public est sans conduite, et laissée presque entièrement à la bonne volonté des gens. Il est bien nécessaire que la Législature s'occupe de remédier de suite à cet état de choses.

(Traduit de la *Gazette de Québec*, du 13 janvier courant.)

LOIS DES CHEMINS ET DE MILICE DU CANADA
SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE.

Dans un temps où un second changement dans les lois des chemins dans le Bas-Canada a jeté dans la confusion la conduite de ce département du service public, il peut être intéressant de savoir comment il était conduit dans les premiers temps de la colonie

et aussi les effets du premier changement dans la conduite de ce département. La milice, qui autrefois était la plus utile institution, par tout le pays, pour maintenir l'ordre et pour l'exécution des lois, a aussi été pervertie par la législation moderne ou entièrement détruite, sans que cette partie du service public ait été remplacée par aucune mesure praticable, tandis que maints offices coûteux et sans aucune utilité, ont été imposés au pays. L'information suivante sur ce qui existait autrefois sur ces sujets importants est tirée d'une source authentique, certainement sans préjugés en faveur des anciennes institutions du Canada, le Baron Masères, autrefois Procureur Général du Canada sous la domination anglaise. Les extraits sont tirés d'un manuscrit, écrit entre les années 1766 et 1769, copié avec soin des papiers de feu M. le Juge Williams, par Jacques Viger, écuyer, de Montréal dont le zèle et les efforts à rassembler et conserver les documents qui ont rapport à l'état ancien et à l'histoire du Canada, sont certainement dignes de toutes louanges, et couronnés de beaucoup de succès :

[Extraits.]

“ Une partie de ce département (de l'Intendant) était d'avoir l'inspection des rues et des grands chemins, et le pouvoir de les faire réparer convenablement et changer de la manière voulue par les lois. Mais ce pouvoir ne résidait pas originairement en sa propre personne, mais seulement sur des appels à lui faits ou contre l'officier dont le devoir particulier était de prendre soin des chemins publics qui s'appelaient “ Le grand Voyer ou l'Inspecteur des Chemins.” Cet officier était nommé par une commission de l'intendant, et ses pouvoirs étaient considérables. Il devait prendre soin que tous les chemins publics fussent en bon ordre, et quand ils étaient mauvais, il devait émaner ses ordres aux personnes préposées dont le devoir, suivant certaines lois faites pour cet objet, était de les réparer, et si ses ordres n'étaient pas obéis, dans un temps convenable, il se plaignait à l'Intendant qui, sur une enquête en cette matière, si la plainte était bien fondée, imposait une amende au délinquant. La loi en général sur ce chapitre était claire et bien judiciaire, c'est à dire : Que chaque habitant était obligé de conserver et tenir en bonne réparation, cette partie du chemin qui joignait sa terre. Cet officier était pareillement obligé d'avoir soin des rues et autres places publiques dans les villes, et de voir qu'elles fussent proprement tenues et en bon ordre ; et aussi de faire une inspection de toutes les nouvelles bâtisses qui étaient faites dans les villes, et d'avoir soin qu'elles n'empiétassent pas sur les rues ou autres terrains publics, de telle façon qu'aucune maison ou autre bâtisse ne pouvait être érigée sans lui montrer l'endroit sur lequel on se proposait de bâtir. Si ses ordres étaient considérés durs ou injustes par ceux à qui ils s'adressaient, ils pouvaient les soumettre à l'Intendant qui les pouvait confirmer, renverser ou changer, selon qu'il croyait convenable, et sa décision était finale et devait être obéie. On dit que les chemins furent tenus dans un bon état de réparation pendant le temps du gouvernement français, par le moyen de l'autorité de cet officier ; mais à présent que d'autres règlements ont été faits qui empêchent l'exécution des devoirs de son office, il est certain que les chemins et les rues sont tous dans une bien mauvaise condition.

Les ordres et du Gouverneur et de l'Intendant étaient exécutés par un nombre d'officiers très utiles appelés LES CAPITAINES DE MILICE. La province entière était formée en milice qui, en temps de guerre, était obligée de faire le service militaire, sous le commandement du gouverneur (qui était, comme nous l'avons déjà mentionné le commandant militaire de la province,) et en temps de paix était employé à exécuter tous les ordres et du gouverneur et de l'Intendant qui concernaient en aucune manière, le service du Roi ou le service public. Il y avait un de ces CAPITAINES dans chaque paroisse, et deux ou trois dans

quelques grandes paroisses. Le nombre entier d'hommes capables et robustes, sous le commandement d'un de ces CAPITAINES, était appelé sa COMPAGNIE et étaient obligés d'obéir à ses ordres et les seules personnes exemptées des obligations de cette ordonnance, étaient les seigneurs, les prêtres, les notaires, etc., * * * * * Outre le CAPITAINE ou le premier CAPITAINE, il y avait dans chaque compagnie de milice, trois autres officiers subalternes, appelés le second CAPITAINE, l'AIDE MAJOR, et l'EX-SERGENE de la COMPAGNIE, et tous ces officiers étaient nommés par le Gouverneur de la province, par des commissions écrites. Et outre ces officiers, ainsi commissionnés par le gouverneur, il y avait dans chaque compagnie deux ou trois officiers d'une classe inférieure, appelés SERGENTS, qui étaient nommés par le premier CAPITAINE, et dont le nombre était augmenté ou diminué à sa discrétion.

“ En temps de guerre, ces compagnies étaient obligées de défendre le Roi et les terres du domaine de la couronne, contre aucune invasion ou injure et pour cet objet, de marcher dans toutes les parties de la province où le Gouverneur croirait devoir les envoyer ; * * * * * “ Mais ils n'étaient pas obligés de marcher hors des limites de la province.

“ Quoique le capitaine, et les autres trois officiers de ces compagnies de milice fussent nommés par le Gouverneur de la province, cependant, cela n'était fait qu'avec l'avis et le consentement des Seigneurs et des principaux Tenanciers de la paroisse, etc., * * * * *

“ Par le soin apporté dans la nomination des premiers CAPITAINES de ces compagnies de MILICE, il arrivait le plus souvent que les personnes nommées à cet emploi, étaient les plus importants, les plus courageux, les plus intelligents et les plus discrets tenanciers des paroisses auxquelles ils appartenaient, et étant choisis de même par le consentement et le choix des autres tenanciers, ils étaient promptement obéis et singulièrement respectés par le peuple. Ce respect était leur principale récompense, car ils ne recevaient ni ne désiraient aucun autre avantage, en considération de leurs services, que le droit de porter une épée ou sabre en quelques occasions avec quelques autres marques de distinction * * *, et de temps à autre, un petit présent du Gouverneur ou de l'Intendant ; comme par exemple, 5 ou 6 livres de poudre et une douzaine de livres de plomb, comme une marque de leur estime.

“ Comme ils étaient nommés par le Gouverneur, ils pouvaient être démis par lui, quand il le jugeait à propos. Mais, il ne faisait jamais cela si ce n'est pour mauvaise conduite, dont il n'y a eu, à ce qu'on m'assure, que très peu d'exemples ; de façon que ces emplois étaient considérés comme permanents, et pour ainsi dire pour la vie, ce qui leur donnait beaucoup de poids parmi le peuple, qui acquiesçait l'habitude de leur obéir, et en continuant longtemps dans leurs commandements, ils devenaient plus habiles à remplir les devoirs de leurs offices * * *.

“ A la mort ou démission d'un de ces premiers CAPITAINES DE MILICE, le GOUVERNEUR nommait ordinairement un des trois officiers de la compagnie pour remplir sa place, avec le consentement et l'approbation, etc., * * *.

“ Tels étaient les officiers par qui les ordres donnés par le GOUVERNEUR et l'INTENDANT, ayant rapport en aucune manière au service du Roi ou au service public, étaient mis à exécution * * *. Et si un chemin public devait se faire ou être réparé, il était fait de la même manière, gratis, par les habitants des différentes paroisses à travers lesquelles il passait, sous la direction des différents Capitaines, selon les ordres donnés à cet effet, par le Grand Voyer ou l'Inspecteur des Chemins ; et la même chose peut être dite de tout autre devoir d'une nature publique ou ayant rapport au service du Roi soit d'une nature civile ou criminelle.

“ Si le devoir était d'une nature militaire, le GOUVERNEUR donnait les ordres qui le concernaient. S'il était d'une nature civile, et ayant rapport à l'administration de la Justice, les règlements publics ou domestiques de la province, ou le Receveur public, l'ordre était donné par l'Intendant et reçu avec la même obéissance par les Capitaines de milice et les habitants, que les ordres donnés par le Gouverneur. Dans les deux cas, les ordres étaient également “ venant du Roi,” et ayant rapport à son service ou au service public, et pour ce requis et reçus avec une obéissance prompte et joyeuse ; car le nom seul du Roi et du service du Roi, étaient suffisants pour faire agir les Capitaines et les autres Habitants, avec la plus grande diligence dans l'exécution des ordres qu'ils recevaient.

“ Depuis l'institution du gouvernement civil, ces Capitaines de Milice ont été renvoyés et remplacés par d'autres officiers appelés Bailliffs et sous Bailliffs nommés en leur place.

“ La conséquence de ce changement est une incapacité et une négligence générale dans l'exécution de tous les ordres publics par toute la province * * *. Non seulement ils ne connaissent pas ce qu'ils doivent faire eux-mêmes, mais leurs voisins ne connaissent pas jusqu'où ils sont obligés de leur obéir. La disposition d'esprit docile et obéissante, l'habitude de la subordination qui distinguaient autrefois les canadiens, s'effacent aujourd'hui de leurs mœurs, et le soin qu'on prenait autrefois sur les matières d'intérêt général (tel que tenir les chemins en bon état de réparation etc.) on ne peut plus le rencontrer ; au contraire, tout semble tomber dans un relâchement et une confusion générale, ce qu'on pense devoir attribuer en partie à la suppression de ces capitaines de milice qui étaient un corps d'officiers Exécutifs bien plus utiles que ces bailliffs, etc.”

HISTOIRE DE LA SEMAINE.

Cette semaine, est venue devant la Chambre la question des argents provenant des Licences de Mariages ; il s'agissait de savoir si ces fonds appartenaient au Gouverneur comme son pécule, ou à la Province comme faisant partie du Revenu Consolidé. Après une discussion très vive, le ministère fut battu par une majorité de neuf : c'est la première victoire gagnée par l'Opposition sur le côté droit de la Chambre.

Trois élections contestées ont été décidées cette semaine, sur l'illégalité des procédés sans procéder aux enquêtes dans aucune d'elles. Ce sont les Pétitions de Megantic contre l'Élection de Mr Daly ; de Yamaska, contre celle du Dr Rousseau ; de St Hyacinthe, contre celle du Dr Bouthillier. L'Élection de Malcolm Cameron pour le Comté de Lanark, (Canada Ouest), est rapportée comme étant nulle, par le Comité nommé pour enquerir, des polls n'ayant pas été tenus dans plusieurs Townships. Nous espérons maintenant que les contestations d'élections sont en grande partie vidées, que les Chambres vont s'occuper des mesures si nécessaires à la prospérité et au bien-être de la Province. Nous apprenons que la mesure de l'Éducation élémentaire est entre les mains des imprimeurs, et va être, dans les premiers jours de la semaine prochaine, soumise à la Chambre.

La Cour du Banc de la Reine a donné une décision, il y a quelques jours, dans une cause que la plupart de nos contemporains appellent célèbre : c'est celle de LAMONTAGNE, vs. Pinet et Beaulieu. L'action était portée par le Demandeur, LAMONTAGNE, contre A. Pinet et sa nièce, Mlle Beaulieu, en résiliation et rescision d'une obligation de £2,000, consentie par le demandeur, en faveur de Mr Pinet, et par ce dernier transportée à sa nièce, sur le principe que l'obligation n'avait été consentie que pour la considération de certains billets faits par Mr Lamontagne, en faveur de Mr Pinet, pour s'acquitter d'une dette de jeu. Il fut prouvé dans l'enquête que ces billets qui avaient été la seule considération de l'obligation avaient en effet été donnés pour acquitter une dette de jeu que nos lois ne reconnaissent pas comme légitime, et la Cour déclara l'obligation nulle et de nul effet.

Nos dernières nouvelles d'Europe sont sans importance. Le mariage du Duc d'Aumale avec sa cousine, la Princesse Marie Caroline de Salerne, fut célébré avec beaucoup de solennité, le 25 Novembre. Le *Courrier Français* annonce qu'un grand nombre de chevaliers de la Légion d'Honneur ont dû être nommés le jour de l'an 1845, et *La Presse* ajoute que huit nouveaux Pairs doivent être créés, et que parmi ces huit sont compris Mr Victor Hugo, le Baron de Bourqueney, les Ducs de Valency et de Praslin.

Nous recevons, des Etats-Unis, la nouvelle d'un petit vol, d'un petit délit de concussion fait au sein de la Chambre des Représentans, par un de ses principaux officiers, Mr Mac-Nulty, pour une somme, dit le *Courrier des Etats-Unis*, "dont le montant n'est pas encore calculé d'une manière positive, mais qui dépassera trente mille dollars." Voilà ce qui s'appelle faire des affaires! Petits filoux, escrocs subalternes, amusez-vous donc à des bagatelles avec de tels exemples devant les yeux. La Chambre des Représentans continue de s'occuper du projet d'annexion du Texas à l'Union Américaine. Un *Quinzième Bill d'Annexion* fut présenté ces jours passés par Mr Burke, du New Hampshire. Cette question de l'annexion est plus sérieuse qu'on ne le croit d'abord. On sait combien le Cabinet Anglais s'opposera à cette prise de possession par nos voisins d'un pays vaste et important comme le Texas. Aujourd'hui, l'élection de Mr Polk à la présidence semble laisser peu de doute de leurs dispositions à cet égard. Aussi, la presse anglaise n'a-t-elle jeté les hauts cris à la nouvelle de l'élection du Président; et le Times de Londres la qualifiait : le Triomphe de tout ce qui est mauvais aux Etats-Unis. C'est une victoire gagnée par le Sud sur le Nord, par les Etats où l'esclavage existe sur ceux où il n'existe pas, par ceux qui répudient leurs dettes, sur ceux qui sont honnêtes et qui les paient, par les partisans de l'annexion du Texas sur ceux qui s'y opposent, par la démocratie aventureuse et sans scrupule des nouveaux Etats

et la population étrangère de ces Etats, sur le plus digne républicanisme des Etats de la Nouvelle-Angleterre.

Un autre journal ajoute : "C'est à peine trop dire que le Texas a déjà donné un Président à l'Union." Si M. Polk est fidèle aux promesses sur la foi desquelles il a été porté au fauteuil présidentiel, il s'est engagé à la guerre étrangère. Les raisons pour lesquelles le général Jackson et ses amis ont donné leur support à M. Polk sont devant le monde entier. Ils renferment la plus forte expression d'hostilité contre l'influence supposée, et les desseins de la Grande-Bretagne sur le continent américain du Nord; et, ou les moyens dont ils se sont servis sont aussi peu sincères qu'ils sont faux, ou ils prétendent que l'acquisition du Texas, par les armes mêmes, s'il est nécessaire, est le premier devoir d'un Président des Etats-Unis. Ils peuvent à peine échapper du dilemme dans lequel ils se sont placés entre l'excès de la témérité et l'excès de la fourberie; mais nous ne pouvons espérer qu'ils auront plus que M. Tyler lui-même à eu, ou l'énergie ou le pouvoir de résister ou de contrôler l'excitation populaire qui les a amené en office.

NAISSANCES.

En cette ville, mardi dernier, la Dame de M Ovide Viau, pressier, a mis au monde un fils.
A Québec, le 17, la Dame de M. J. B. Fréchette, fils, marchand, a mis au monde un fils.

MARIAGES.

En cette ville, mercredi matin, le 22 du courant, par Messire Fay, M. Joseph Barsalou, fils, à Delle. Julie-Adèle Gravel, fille aînée de M. Jean-Mario Gravel.
A St. Cathbert, lundi dernier, par Messire Fiset, le Capitaine Sincennes, du Steamboat St. Louis, à Delle. Héroïse Douaire Bondy, de Berthier.
A St. Thomas, le 14, M. J. Fiset, marchand, à Delle Louise Flore-Henriette, fille aînée de feu P. Thirouac, notaire, tous deux du même lieu.

DECES.

En cette ville, le 21, après une longue et douloureuse maladie, Charles Perry, écrivain, tabacconiste, âgé de 51 ans. Ses funérailles auront lieu samedi.
En cette ville, le 21 du courant, à une heure du matin, à l'âge de 21 ans et 10 mois, William Burns Porteous, fils aîné de André Porteous, Ecuier.
En cette ville, le 21, après une longue maladie, M. Allen Robinson, âgé de 30 ans.
En cette ville, le 20, Georgianna Moffatt Ogilvy, fille unique de M. J. M. Ogilvy.
En cette ville, mardi matin, le 21, à l'âge de 7 mois, Marie-Mélanie-Lias, enfant de M. F. X. Desève, marchand.
A la Rivière du Loup, le 21 du courant, à 3 heures du matin, à l'âge avancé de 85 ans, Augustin Harnois, écuyer, ancien capitaine de milice.
A Québec, le 18, à l'âge de 76 ans, dame François Le Roi, veuve de M. J. B. Bœquet, et mère de J. B. Bœquet, écuyer, avocat.
A Boston, récemment, le major Benjamin Russell, imprimeur et éditeur du "Columbian Sentinel", âgé de 83 ans.
A la Nouvelle-Orléans, le 18 déc. âgé de 24 ans, M. William Furley, ci-devant de Québec.

ANNONCES.

M. LAFRAMBOISE,
AVOCAT,
RUE STE. THÉRÈSE.

JULES R. BERTHELOT,
AVOCAT,
No. 24, Rue St. Vincent.

CHS. J. COURSOL,

AVOCAT,

Encoignure des Rues St. Vincent et Ste. Thérèse.

A VENDRE,

CINQ BEAUX EMPLACEMENTS,

DE 80 pieds de front, sur une profondeur de 200 à 300 pieds dans la situation la plus élevée et la plus belle de la ville; bornés en front par la rue Laguchetière, et en arrière par la rue Belmont, larges de 53 pieds.

— DE PLUS : —

5 à 6 lots de diverses grandeurs, sur la rue Laguchetière, vis-à-vis l'église catholique irlandaise maintenant en construction. Les conditions sont des plus faciles. S'adresser à P. LAMOTHE, notaire, rue Notre-Dame, ou au soussigné, à son bureau, rue Ste. Thérèse.

J. M. LAMOTHE, Avocat.

Montréal, 4 Janv. 1845.

LES Soussignés prennent la liberté d'annoncer au public, qu'ils ont transporté leur établissement comme ENCANTEURS et COURTIERS, dans la bâtisse des Sœurs de l'Hôtel-Dieu, rue St. Joseph. Ils seront heureux de se charger de toutes espèces de VENTE PUBLIQUE, soit de Marchandises, soit de Meubles de Ménage, &c., dans leurs routes ou hors de chez eux à des taux et conditions raisonnables.

MACON & FILS.

Montreal, 11 janvier, 1845,

MAGNIFIQUE COLLECTION DE LIVRES

FRANÇAIS ILLUSTRÉS ET AUTRES.

LES Soussignés prennent la liberté d'attirer l'attention du public sur leur collection de Livres d'Instruction et de Littérature; parmi ces Livres, se trouvent de Superbes Editions de Paris illustrées par les premiers artistes et entre autres :

Voyages en Orient, par le comte d'Estournel; La Normandie, par Jules Janin; Voyages, par le même; Un Été à Paris; Un Hiver à Paris; Les Mille et une Nuits; Contes des Fées; Le Jardin des Plantes; Keepsake de l'Histoire Naturelle; Mammifères et Oiseaux; La Lyre d'Or de la Jeunesse; La Morale en Action; Les Evangiles; La Bible de Famille, par l'Abbé Orsini, etc. etc.

ARMOUR & RAMSAY,

Rue St. François Xavier.

Montreal, 11 Jun. 1845.

ABONNEMENTS.

LA REVUE CANADIENNE paraîtra le Samedi de chaque semaine. Elle formera, pour l'année, un volume contenant la matière de plus de dix volumes grands in-octavo. Le journal sera imprimé sur beau papier, et la partie typographique et matérielle sera sans reproches.

La souscription à LA REVUE CANADIENNE sera de Quatre Piastres par an, payable la moitié à demande, et l'autre moitié après le premier semestre. Nous recevrons pour ce journal des annonces, avertissements etc. etc. adaptés à notre mode hebdomadaire du publication, au prix des autres journaux de cette ville.

Les lettres, communications, etc. etc. devront être et seront adressées, (affranchies), au Rédacteur en chef, Bureau de LA REVUE CANADIENNE, chez MM. LOVELL ET GIBSON, imprimeurs, No. 7, Rue St. Nicolas.

AGENS.

A Soulard, écrivain..... Québec.
L. G. Duval, écrivain..... Trois Rivières.
L. V. Sicotte, écrivain..... St. Hyacinthe.
J. P. Lantier, écrivain M.P.P.... Vaudreuil.
L. A. Olivier, écrivain..... Berthier.
I. G. Delorimier, écrivain..... L'Assomption.
P. L. LeTournoux, écrivain..... Rivière Chambly.
Frs. Caron, écrivain..... Amherstburg.
H. de Rouville, écrivain..... Sorel.
H. F. Marchand, écrivain..... St. Jean.
Tancredi Sauvageau, écrivain..... Laprairie.
F. X. Valade, écrivain..... Terrebonne.
Col. A. C. Tuschereau, écrivain..... D'Eschambault.

LOUIS O. LE TOURNEUX,

Rédacteur en chef et Propriétaire.

Bureau de LA REVUE CANADIENNE, No. 7, Rue St. Nicolas, derrière la Banque du Peuple.

MONTREAL.

DE L'IMPRIMERIE DE LOVELL ET GIBSON